

Direction Socio Territorial et Politique de la Ville

Service Médiation

Interlocuteur : Yassine DAIFI

Tél. : 06 58 75 82 90

Courriel : acmsh@ville-floirac33.fr

Réf. : NL/CC/IB/CS

Objet : Organisation du centre de loisirs La Suzanne durant les vacances d'été 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le centre de loisirs La Suzanne accueillera vos enfants durant l'été 2025, selon les modalités suivantes :

- Lieu et horaires d'accueil

Les jeunes seront accueillis au dojo de la Burthe
Rue Saint-Leu, 33270 Floirac
Du lundi au vendredi, de 9h à 18h

- Lieu et horaires navette

Deux points de ramassage sont prévus :

Haut-Floirac (proche de la Junior des Salles)

Rue voltaire 33270 Floirac

Bas-Floirac (proche de la Saga-Cités)

Rue olympe de gouges 33270 Floirac

Ramassage à partir de 09h15 (matin) et à partir de 13h30 (après-midi)

- Accueil délocalisé les vendredis après-midi

De manière exceptionnelle, les vendredis après-midi, l'accueil des jeunes sera délocalisé vers l'un des sites suivants :

Salle de citoyenneté Junior des Salles – 1 rue Voltaire, 33270 Floirac

Saga-Cités – rue Olympe de Gouges, 33270 Floirac

Maison des Étangs – 11 rue Georges Litalien, 33270 Floirac

Le lieu exact sera communiqué la veille aux jeunes, à la fois sur l'accueil de loisirs et par message (SMS).

- Attestation d'aisance aquatique

*Pour participer aux activités nautiques durant l'été 2025, une attestation d'aisance aquatique est obligatoire. En partenariat avec le service des sports, un créneau est proposé à la piscine municipale de Floirac
61 rue Léo Lagrange, 33270 Floirac (Les lundis, mardis, mercredis et jeudis à 18h30).*

Merci de veiller à ce que votre enfant soit muni de sa pièce d'identité, condition indispensable pour la réalisation du test. Je vous informe que l'Accès piscine se fera à l'entrée du public se fera côté grillage, au niveau du city-stade, par le portail blanc.

Nous vous remercions pour votre confiance et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.